

Votez le 4 décembre !

Plus de 52 000 agents territoriaux officient sur les Hauts-de-Seine.

Par ordre décroissant d'effectifs, ils sont dans la filière technique, la filière administrative, et la filière médico-sociale.

Les agents territoriaux interviennent aussi dans l'animation, les affaires culturelles, la police municipale et le sport. Beaucoup d'agents travaillent de nuit, pendant les jours chômés etc.

Les employeurs sont multiples : communes, Département, Région (et ses Établissements publics), Communautés de communes, d'agglomérations...

Les projets de Grand Paris et de Paris Métropole concerneront la plupart des agents.

Les Syndicats nationaux de la FSU (SNUACTE, SNUCLIAS, SNUAS-FP, SNICS, SNAC etc.) avancent collectivement dans les réponses face au manque de transparence et de démocratie qui caractérise ces réformes imposées.

Des représentants FSU des personnels, présents dans toutes les instances et porte-parole des inquiétudes et des revendications des agents, sont indispensables.












Votez pour les syndicats de la FSU

Les agents territoriaux employés par le 92 ou une de ses collectivités votent 2 fois :

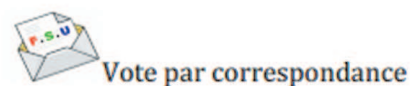
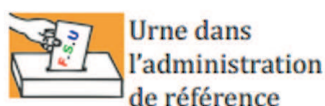
- à la **CAP**, Commission administrative paritaire en charge de la gestion individuelle des carrières, des mutations, des sanctions disciplinaires...
- au **CT**, Commission technique en charge de la gestion collective du travail, de son organisation dans les services, des conditions de travail, de la formation...
+ **CHSCT**, Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

△ Voter FSU au CT, c'est aussi voter FSU au CHSCT !
1 vote = 2 élections

Au total, vous votez F.S.U 3 fois !

Vote Lieu de travail x 2	CAP	CT
CG 92: Hôtel du Département ⇒ vote au	 	 
CG 92 : Site extérieur Enveloppe T au	 	 
Collectivité ⇒ vote au	 	Et dans la collectivité* 

***Attention** : s'il y a moins de 50 agents, le vote pour le CT se fait au CIG, Centre interdépartemental de gestion, par correspondance.
Un agent peut aller voter à l'urne, mais le déplacement n'est pas remboursé.



@ L'Ulita Varoquier

A droite, Véronique Launay, secrétaire du SNUCLIAS-FSU 92

Grève au Conseil général des Hauts-de-Seine le 17 octobre

Après avoir baissé le subventionnement des mutuelles (de près d'1 million d'euros en 2 ans), le Conseil général du 92 rabote les acquis des agents : prime de départ à la retraite, fin des prêts 0% pour soins médicaux etc.

Une soixantaine d'agents du département ont souhaité accueillir les élus avec des banderoles à l'ouverture de la séance. Les manifestants contestent entre autre la réduction des prestations de l'Association des œuvres sociales (AOS).